

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 04 juin 2018

Présents :

BORIOS O – SICART M – GERVASI A – LIGNERES G – CADENA J – OLIVARES S –  
ADRAGNA J – DARLY T – TISSEYRE C – MARTEL C

Absents : ANCELY N – MIGNARD C – ABRIOUX C – GILANT Y

Excusés : ROUSSEAU L

Secrétaire : ADRAGNA J

#### **1 – CONTRAT MULTIRISQUE TRAVAUX SALLE SOCIOCULTURELLE :**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, la proposition de la société AXA pour un contrat multirisque chantier pour les travaux de la salle socioculturelle, pour un montant de 5 678,78 €. Cette assurance vise à couvrir, sur une période de 10 ans, tous les dommages liés à la construction de cet ouvrage.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

#### **2 – OPERATION FACADES AVEC LE PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES :**

Monsieur le Maire propose de participer à l'opération façades proposée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles et de définir le périmètre d'intervention, afin que les administrés puissent prétendre à des aides dans le cas d'une réfection de façade.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

#### **3 – DEMANDE DE DEPOT D'ARCHIVES COMMUNALES AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES :**

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de déposer, dans un souci de bonne conservation, les vieux registres des délibérations du conseil municipal, aux archives départementales.

#### **4 – AFFRANCHISSEMENT DU COURRIER DE LA MAIRIE :**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, la proposition des services de la poste pour la mise en place d'une carte « PRO PRIVILEGE » permettant l'achat de timbres à l'agence postale communale. Ce système d'affranchissement permettrait une économie importante par rapport au coût de la location d'une machine à affranchir.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

#### **5 – ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDE POUR L'ACHAT D'ENERGIES :**

Monsieur le Maire propose d'adhérer au groupement de commande pour l'achat d'énergies proposé par Hérault Energies, dans le but de profiter de tarifs préférentiels pour l'achat d'énergies, de fournitures/services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

La séance est levée, il est 22 h 30.